

Dialogue

www.sdec-energie.fr



Le syndicat travaille pour demain...

Depuis de nombreux mois, le SDEC ENERGIE prépare, étudie, compte, estime, se projette, négocie, explique... pour que le futur contrat de concession de distribution publique d'électricité qu'il conclura peut-être avec ses concessionnaires dans les prochains mois, puisse garantir pour les décennies prochaines un service public au moins égal à celui que nous défendons aujourd'hui. Les élus du comité en décideront lors des prochains comités. Vous comprenez que l'enjeu économique, technique, environnemental et sociétal est de taille pour les communes adhérentes au SDEC Energie et pour les usagers du service public de l'électricité.

Et ce n'est pas le seul dossier d'envergure qui anime le syndicat cet automne : la révision de nos statuts vivra son épilogue en décembre. Si la majorité qualifiée de nos adhérents est atteinte, elle permettra au SDEC ENERGIE d'accueillir la nouvelle communauté urbaine Caen la Mer parmi ses membres et d'exercer de nouvelles compétences répondant aux attentes des communes.

Comme toujours, les élus et les équipes du SDEC ENERGIE s'impliquent pour que votre syndicat continue d'être un outil performant au service des communes.



Energétiquement vôtre,
Jacques LELANDAIS,
Président du
SDEC ENERGIE



ENJEUX

Distribution publique d'électricité, renouvellement du contrat de concession

Les syndicats d'énergies réunis en congrès national

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) a tenu son congrès à Tours en juin dernier. 1200 participants réunis en conférences et tables rondes pour débattre notamment, de la place des syndicats d'énergies dans le paysage territorial, de la transition énergétique et de l'aménagement numérique public.

Mais les esprits étaient particulièrement concentrés sur les négociations actuelles entre la FNCCR, EDF et Enedis dans le cadre du renouvellement du contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie.

Les représentants du SDEC ENERGIE ont participé, du 21 au 23 juin derniers à Tours, au congrès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). « Ce congrès nous a permis de faire le point sur l'état d'avancement des négociations nationales pour renouveler le contrat de concession d'électricité », explique Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE. « Rappelons que le contrat de concession du SDEC ENERGIE est un des premiers, en France, à être renouvelé, fin 2017 : pour cela nous avons engagé, voilà plus d'un an, un processus de négociations avec les représentants d'EDF et d'Enedis dans le Calvados. Les négociations nationales, que notre Fédération mène, visent à définir un modèle national de cahier des charges auquel des annexes viendront amender le cadre

général au regard de spécificités locales, propres à chaque syndicat d'énergie. D'où l'intérêt pour le SDEC ENERGIE de travailler étroitement avec la FNCCR, afin de peser de toutes ses forces pour défendre le service public de l'électricité ».

Plusieurs Présidents de syndicats ont fait part de leurs inquiétudes sur des points majeurs pour lesquels la FNCCR devra être vigilante : les redevances de concession qui permettent de financer

Le contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique sur le Calvados arrive à son terme fin 2017.

en partie les études et les travaux que les syndicats réalisent pour les communes, les programmes de renouvellement des réseaux que devra engager le concessionnaire Enedis pour maintenir la qualité de distribution électrique, la répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux, le raccordement des productions d'énergies renouvelables...

En l'état, si ces négociations difficiles avancent, il reste encore de nombreux sujets à consolider : « Nous avons encore plusieurs mois devant nous pour négocier et obtenir un cahier des charges national équilibré, qui garantit tant aux concessionnaires qu'à nos communes adhérentes des conditions d'exercice du futur contrat satisfaisantes. Et n'oublions pas que ce futur contrat de concession nous engage pour plusieurs décennies », rappelle Jacques Lelandais.

Le prochain comité syndical du SDEC ENERGIE qui se tiendra le 12 décembre devra se prononcer sur la question. « Si les négociations n'aboutissent pas, le comité pourrait être éventuellement amené à prolonger unilatéralement le contrat actuel. Ce qui n'est évidemment pas la voie recherchée », ajoute Bruno Deliquie, directeur du SDEC ENERGIE.

Les enjeux du renouvellement du contrat de concession

Signé le 18 décembre 1992 pour 25 ans, le contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique sur le Calvados arrive donc à son terme fin 2017. Et depuis 1992, le paysage français de l'énergie a connu de nombreuses transformations :

[SUITE PAGE 2]

AU FIL DES MOIS

2 JUIN 2016 – COMITÉ SYNDICAL

Election de Mireille DUFOUR au bureau syndical



Elue lors du comité syndical du 2 juin dernier, Mireille DUFOUR, Maire de Trévières, représente désormais la CLE d'Isigny-Trévières au Bureau syndical. En effet, cette CLE n'était plus représentée au bureau depuis le décès de Jean-Pierre RICHARD en décembre 2015.

15 JUIN 2016 – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CAEN METROPOLE et le SDEC ÉNERGIE partenaires



Sonia DE LA PROVOTE, Présidente du Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole et Jacques LELANDAIS, Président du SDEC ÉNERGIE, ont signé une convention de partenariat pour l'accompagnement des démarches de transition énergétique des communautés de communes du territoire de CAEN NORMANDIE METROPOLE souhaitant construire des programmes de transition énergétique. Elles pourront désormais bénéficier de l'expertise conjointe des deux partenaires pour l'élaboration des programmes et le financement.

12 JUILLET 2016 - MOBISDEC

Un nouveau portail internet et des applications mobiles

Après plusieurs mois de développement, et conformément à ses engagements, MobiSDEC propose, depuis le 12 juillet, des nouveaux services aux usagers de ses bornes de recharge pour véhicules électriques : un nouveau portail internet mobisdec.fr ; une application mobile, téléchargeable gratuitement sur Android et iOS ; De plus, pour les électro-mobiles de passage ou sans compte, la possibilité de recharger son véhicule sur les bornes MobiSDEC avec paiement sécurisé par CB par l'intermédiaire d'un Serveur Vocal Interactif (SVI) au 0 806 80 07 97.

13 SEPTEMBRE 2016 – ECLAIRAGE PUBLIC

40^{ème} Journées Nationales de la Lumière à Lyon



Ces journées, organisées par l'Association Française de l'Éclairage (AFE), se sont imposées comme le rendez-vous des acteurs publics

et privés de l'éclairage et comme une vitrine des solutions innovantes pour l'éclairage de demain. Ainsi, Eric Barbanchon, maire d'Isigny-sur-Mer a pu témoigner de son projet de vidéoprotection mutualisée au réseau d'éclairage public, mis en œuvre par le SDEC ÉNERGIE.

LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

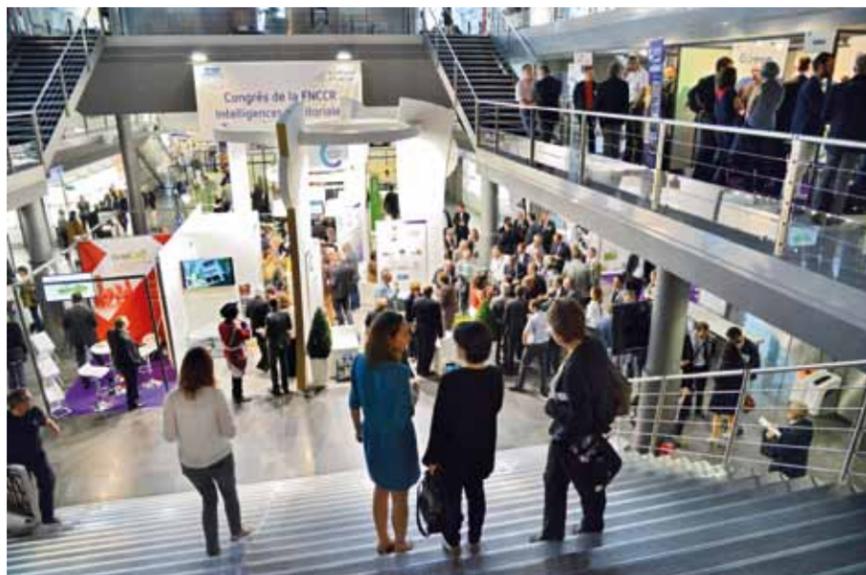
120

C'est le nombre d'enregistreurs de tension que le SDEC ÉNERGIE a posé gratuitement chez des usagers entre novembre 2015 et mai 2016.

21 enregistreurs ont relevé une mauvaise qualité de l'électricité distribuée. Afin de résorber ces chutes de tensions, 1 million d'euros de travaux de renforcement du réseau ont été investis, financés principalement par le FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification), mais aussi par la taxe sur l'électricité.

ENJEUX [SUITE]

Congrès de la FNCCR : poursuite des négociations



ouverture du marché à la concurrence, changement de statut d'EDF, loi relative à la transition énergétique, mise en place des tarifs sociaux de l'énergie... sans compter un contexte économique plus difficile qui oblige les partenaires à optimiser et mieux coordonner leurs investissements. C'est ainsi que les trois partenaires (SDEC ENERGIE, EDF, Enedis) se rencontrent régulièrement depuis deux ans pour rédiger un accord le plus précis possible garantissant les intérêts de chacun. « En dehors de l'obligation de s'adapter aux évolutions réglementaires, législatives et économiques, les enjeux de la future concession sont importants notamment pour garantir une meilleure qualité du service public », rappelle Jacques Lelandais. « Nous défendons la notion de qualité du service rendu mais aussi celle d'égalité. Il en va de

l'aménagement de nos territoires qu'ils soient urbain ou rural »

Un stand Territoire Énergie Normandie

L'an dernier, les cinq syndicats départementaux d'énergies normands⁽¹⁾ ont créé le Territoire Énergie Normandie. Une « entente intercommunale » qui permet aux signataires de débattre de distribution, de production mais aussi de maîtrise de la demande en énergie. Pour marquer cette entente, le territoire normand tenait un stand lors du congrès de la FNCCR. « L'occasion de montrer l'unité des syndicats normands en lien avec les enjeux d'aujourd'hui et de mettre en avant les domaines sur lesquels nous travaillons en partenariat : véhicule électrique, accompagnement énergétique du territoire, groupement d'achat..., tient à signaler Bruno Delique.

Un congrès donc riche en événements qui a vu aussi le maintien probable du FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electricité) jusqu'en 2020 pour les communes déléguées faisant partie de communes nouvelles et l'annonce de la fin du tarif réglementé pour le gaz, ce qui annonce à moyen terme la fin de celle pour l'électricité. □

⁽¹⁾ Le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure, le Syndicat départemental d'Energies de la Manche, le Syndicat de l'Energie de l'Orne, le Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime.

QU'EST-CE QUE LA FNCCR

La FNCCR regroupe tous les types de personnes publiques : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, syndicats de communes, syndicats mixtes, Départements, Régions ainsi que les entreprises et établissements publics locaux ou sous leur contrôle (Régies, Société Publiques Locales, Sociétés d'Économie Mixte,...).

Organisme représentatif et diversifié, la FNCCR représente à la fois des collectivités qui délèguent la gestion de leurs services publics à des entreprises et d'autres qui gèrent elles-mêmes ces services publics (régies, SEM, EPL...). Dans le domaine de l'énergie, la FNCCR regroupe la quasi-totalité des autorités organisatrices de l'énergie (AOE). Dans celui de l'eau, plus de 500 collectivités ou groupements sont membres de la Fédération et représentent une population totale de plus de 51 millions d'habitants (hors doubles comptes).

Pour le numérique, la centaine d'adhérents de la FNCCR regroupe plus de 50 millions d'habitants (sans doubles comptes).

L'ACTU EN LUMIÈRE

Les communes doivent délibérer avant début décembre

Révision des statuts

Le 6 septembre dernier, le comité syndical du SDEC ÉNERGIE a définitivement adopté les nouveaux statuts du syndicat, modifiés en raison notamment de la transformation de Caen la mer en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017. Il reste désormais moins de trois mois pour qu'une majorité (qualifiée) de collectivités membres du SDEC ÉNERGIE adopte les nouveaux statuts.



Pour les adhérents, ne pas délibérer équivaut à un refus. Bruno Delique, directeur du SDEC ÉNERGIE rappelle ainsi « que le Code général des collectivités a évolué récemment : ne sont comptabilisés comme avis favorable que les collectivités membres d'un syndicat qui délibèrent en ce sens ; l'absence de délibération dans le délai des trois mois à compter de la notification aux collectivités membres de ce projet de révision statutaire, équivaut donc à un refus. Pour que les nouveaux statuts puissent être mis en œuvre au 1^{er} janvier prochain, nous devons recueillir la majorité qualifiée. Une fois cette phase réalisée, les statuts seront définitivement adoptés après la publication des arrêtés préfectoraux en décembre 2016. »

En attendant, chacun peut s'informer directement auprès du SDEC ÉNERGIE grâce notamment à la mise en place d'une foire aux questions sur le site internet sdec-energie.fr. Les adhérents peuvent aussi télécharger les statuts et les modèles de délibération. « Nous aurons l'occasion d'échanger avec les maires et les délégués lors des 17 Commissions Locales d'Énergie organisées en octobre. Ces rencontres permettront aussi au syndicat de faire un point sur les délibérations déjà prises ou qui vont l'être » poursuit Bruno Delique.

Retrait de la communauté de CABALOR

La communauté de communes « Campagne et Baie de l'Orne » (CABALOR) regroupe les communes

d'Amfréville, Bavent, Bréville-les-Monts, Gonneville-en-Auge, Hérouvillette, Merville-Franceville, Ranville, Sallenelles et Petiville.

CABALOR, adhérente au SDEC ÉNERGIE pour la compétence éclairage public, fusionne avec les communautés de communes de l'Estuaire de la Dives et du Pays d'Auge Dozuléen. Elle a décidé de rendre la compétence « éclairage public » à ses communes membres, qui vont pouvoir directement la retransférer au SDEC ÉNERGIE*.

Le Code Général des collectivités territoriales prévoit que tout retrait d'un membre d'un syndicat nécessite l'avis favorable de la majorité qualifiée de ses membres. C'est pourquoi, sur avis favorable du Comité syndical, cette demande de retrait a été notifiée début septembre aux membres du SDEC ÉNERGIE, qui ont trois mois pour en délibérer. Là aussi, la nouvelle règle « absence de délibération vaut refus » s'applique ! Alors « même si pour certains adhérents, la question du retrait de CABALOR paraît éloignée de leur préoccupation, nous les alertons sur l'importance de prendre cette délibération avant début décembre, pour l'intérêt de CABALOR et de ses 9 communes » insiste Bruno Delique. ■

* CABALOR étant adhérente au SDEC ÉNERGIE uniquement pour l'éclairage public, cette reprise de compétence vaut retrait du syndicat.



MONT-BERTRAND

Le SDEC ÉNERGIE contribue au développement local

À Mont-Bertrand, le SDEC ÉNERGIE réalise et accompagne financièrement l'extension et le renforcement du réseau électrique nécessaire à la création d'une nouvelle station de pompage de l'eau. Un exemple parmi d'autres.



station de traitement d'eau potable. « Il fallait, préalablement, raccorder cette station au réseau électrique le plus proche et renforcer le réseau électrique existant en amont car sa capacité était trop faible pour les besoins électriques de la station. Un nouveau transformateur a ainsi été mis en place », explique Yannick Rodriguez.

Le dossier de la SIAEPA des Bruyères a été étudié et accepté par la commission de développement économique du SDEC ÉNERGIE qui a pris en charge 25 % du coût de l'extension en plus des 40 % financés par la part couverte par le tarif. Le coût du renforcement a totalement été financé par le SDEC ÉNERGIE. Sur les 42 000 euros de travaux, le syndicat d'eau n'aura finalement eu à sa charge que 623 €. Les travaux ont été réalisés sous coordination du SDEC ÉNERGIE par la société Bouygues Energie. Depuis, les travaux de construction de la station de traitement d'eau potable ont démarré en septembre dernier, pour une mise en service à la rentrée prochaine. □

Par son action, le SDEC ÉNERGIE contribue aussi au développement économique local ! Chaque année, sa commission Développement Economique présidée par Jean-Yves Heurtin, étudie à la loupe plus de 150 projets d'extension du réseau public d'électricité destinés à desservir des activités économiques. « Des extensions qui peuvent venir alimenter des projets agricoles, économiques, communaux ou intercommunaux ou même des stations de pompage ou de traitement de l'eau », précise Yannick Rodriguez, responsable du service réseau électricité. Le SDEC ÉNERGIE est maître d'ouvrage et maître d'œuvre des travaux d'extension et octroie aussi des aides financières. En 2015, le SDEC ÉNERGIE a ainsi

consacré plus de 1 400 000 € d'investissement pour la réalisation de ces opérations. Exemple, à Mont-Bertrand, une commune rurale du bocage, où le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEPA) des Bruyères construit une nouvelle

PAROLE D'ÉLU



JEAN-YVES HEURTIN, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SDEC ÉNERGIE

« Coup de pouce aux équipements publics »

« À travers la commission Développement Economique, le SDEC ÉNERGIE participe à la vie économique locale, à la création d'entreprises ou d'ateliers, que l'on accompagne à travers l'extension et le renforcement de réseau.

Nous donnons aussi un coup de pouce aux équipements publics, comme une station de pompage ou d'assainissement qui constituent des projets pour l'intérêt général. »

Suite des travaux sur le périphérique

Dépose des mâts et décroisement des réseaux : le SDEC ÉNERGIE poursuit jusqu'en 2017 les travaux menés dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public du périphérique caennais expérimentée par l'Etat.

Economies d'énergie, diminution de la pollution lumineuse : depuis mai 2015, l'Etat teste, pour une durée de 5 ans, l'extinction de l'éclairage public sur le périphérique caennais. Dans ce cadre, le SDEC ÉNERGIE a coordonné cet été, une série de travaux sur le périphérique nord.

Quelques 142 mâts d'éclairage situés sur le terre-plein central ont d'abord été déposés, en juillet. Une opération rendue difficile pour les équipes de la société SPIE Ouest-Centre basée à Hérouville-Saint-Clair, par la chaleur et la circulation.

Parallèlement, le SDEC ÉNERGIE a procédé au « décroisement des réseaux d'éclairage » (mené par les sociétés Eiffage Energie et SPIE Ouest Centre), afin de séparer les installations d'éclairage public du périphérique proprement dit des installations d'éclairage des bretelles d'accès

et de sortie qui vont ainsi dépendre uniquement des communes concernées.

Le montant des travaux, 500 000 euros au total, est financé dans le cadre d'une convention entre l'Etat et Caen la mer. Il ne reste désormais plus que 636 foyers allumés sur le périphérique contre 2139 en 2015, au moment du lancement de l'expérimentation. « Les travaux se poursuivront avec la dépose d'une cinquantaine de mâts situés au niveau de la rocade vers Ouistreham, puis sur le périphérique sud en 2017, avec le décroisement des réseaux sur les bretelles de Iles, Cormelles-le-Royal, Bretteville-sur-Odon et Verson », précise David Vaudorne,



technicien éclairage au SDEC ÉNERGIE. Pour rappel, le périphérique n'est pas totalement éteint : outre le viaduc de Calix dont l'éclairage a totalement été rénové (cf. Dialogue 62), les échangeurs de Monderville et du Bessin restent toujours éclairés. □



Marc Maouche, délégué régional Orange

MobiSDEC
« Le numérique accompagne le développement de la voiture électrique »

En quoi consiste le partenariat entre le SDEC ÉNERGIE et Orange ?

Dans le cadre du projet MobiSDEC, le nouveau service public de l'électromobilité dans le Calvados visant à déployer un réseau de plus de 200 bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides à travers le département, le SDEC ÉNERGIE a signé avec Orange une convention portant sur l'étude des usages de ces bornes et de leurs services associés.

Ce projet pilote est une expérimentation nationale qui favorisera le développement et l'amélioration des services connectés pour les usagers électro-mobiles, dont les modes de paiement innovants.

Quelles sont les nouveautés du portail www.mobisdec.fr et les applications mobiles ?

On le constate, le numérique accompagne le développement de la voiture électrique.

Le portail déjà mis en place centralise les informations utiles au service et permet à l'utilisateur de s'inscrire et de gérer son compte.

Nous développons également une application permettant le guidage vers les bornes disponibles, l'accès et le paiement du service. D'abord accessible sur abonnement, le service de recharge des véhicules électrique est également disponible pour les non abonnés. Nous travaillons déjà sur des nouveautés comme l'envoi de SMS pour alerter le client de la fin de la charge de son véhicule.

Quels seront les modes de paiement innovants ?

Aujourd'hui, si vous êtes abonné, vous disposez d'un badge MobiSDEC pour régler à la borne. Si vous n'avez pas d'abonnement, il est aussi possible de payer par carte bancaire via un Serveur vocal interactif (SVI) grâce à son téléphone traditionnel. Demain, nous souhaitons développer une monétique innovante, en fixe et en mobile, comme payer avec son téléphone NFC ou avec sa carte bancaire NFC. □

INNOVATION

La 1^{re} édition du Normandie Electrique Tour plébiscitée

La 1^{ère} édition du Normandie Electrique Tour, organisée par le SDEC ENERGIE et Caen Event, s'est achevée le 17 septembre. Retour en images sur le rallye des Conquistadors en voitures électriques, enthousiasmant pour les participants, et sur le Village de l'électromobilité qui a suscité un intérêt grandissant pour les visiteurs de la Foire Internationale de Caen.

PHOTOS STÉPHANE DÉVÉ



Les concurrents du rallye des Conquistadors

Le rallye du Normandie Electrique Tour a été remporté par l'équipage d'ALD Automobile sur le circuit de 100 km et par l'équipage du syndicat d'Énergie de l'Orne sur le 200 km.

Rendez-vous en 2017 pour la 2^{ème} édition du Normandie Electrique Tour pendant la Foire de Caen avec, à l'étude, une boucle vers un autre département normand et un rallye en 2 roues électriques.



Départ chronométré et mise à zéro des compteurs.



50 voitures électriques au départ de l'Abbaye aux Hommes à Caen.



Arrivée à la Foire Internationale de Caen.



Et remise des réponses au roadbook.



Le Village de l'électromobilité.

Toutes les photos, vidéos et résultats sont disponibles sur sdec-energie.fr et sur normandie-electrique-tour.fr.



À Bayeux, déjeuner des Conquistadors dans la Chapelle de la Tapisserie.



À Falaise, sur les pas de Guillaume, thème du rallye touristique.

Achat d'énergie groupé : de plus en plus de collectivités adhérentes



Depuis le 1^{er} janvier 2015, les collectivités ont l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs d'énergie.

Pour les accompagner dans cette démarche complexe et négocier des tarifs et services préférentiels auprès des fournisseurs, le SDEC ENERGIE, dès 2015, a mis en place un groupement d'achat d'énergie (*Dialogue n°62*) qui vise le gaz et l'électricité.

Au 1^{er} janvier 2017, le SDEC ENERGIE relance la démarche et constitue un nouveau groupement d'achat « normand ».

Pour le gaz, le groupement compte 229 membres, contre 142 en 2015. Au total, 1 140 contrats pour un volume de consommation annuelle d'environ 153 GWh... de quoi stimuler la concurrence entre fournisseurs ! Réunie le 2 septembre, la commission d'appels d'offres a pré-sélectionné, sur des critères de qualité de service, cinq fournisseurs : EDF, Engie, Gaz de Bordeaux, Total Energie Gaz et Antargaz.

Pour l'électricité, 425 membres ont adhéré au groupement, soit 57 de plus qu'en 2015, représentant 7 700 contrats pour une consommation annuelle de 175 GWh. Cinq fournisseurs ont également été retenus : Direct Energie, EDF, Engie, Energem et Total Energie. Très prochainement, chaque fournisseur de gaz et d'électricité sélectionné sera appelé à établir une proposition tarifaire. La meilleure offre sera retenue par la commission d'appel d'offres courant octobre prochain. À travers cette mutualisation des achats coordonnée par le SDEC ÉNERGIE, c'est bien des économies que vont réaliser les membres du groupement. ■

AGENDA

DU 3 AU 17 OCTOBRE 2016

Commissions Locales d'Énergie

Les élus représentants les collectivités adhérentes au SDEC ENERGIE sont invités à échanger sur des sujets tels que la révision des statuts du syndicat, le renouvellement du contrat de concession électrique, les actions de mesure de tension chez les habitants.

3 octobre - 18h00 / CAEN EST - Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger (salle polyvalente)

4 octobre - 18h00 / CAEN OUEST - Fontaine-Etoupefour (salle polyvalente)

4 octobre - 18h00 / ST PIERRE/DIVES-MEZIDON - Ste-Marguerite-de-Viette (salle des fêtes)

5 octobre - 18h00 / VASSY-VIRE-ST SEVER - Campagnolles (foyer rural Emile Forest)

5 octobre - 18h00 / CAEN AGGLO - SDEC ÉNERGIE

6 octobre - 14h00 / LIVAROT-ORBEC - St-Cyr-du-Ronceray - Valorbiquet (salle polyvalente)

6 octobre - 18h00 / BAYEUX - Subles (salle socioculturelle)

10 octobre - 18h00 / CREULLY-DOUVRES - Bény-sur-Mer (salle polyvalente)

10 octobre - 18h00 / PONT L'EVEQUE - Blonville-sur-Mer (salle de cinéma L'Ambiance)

11 octobre - 18h00 / ISIGNY-TREVIERES - Trévières (salle des fêtes)

11 octobre - 18h00 / CAEN SUD - May-sur-Orne (salle du conseil municipal)

12 octobre - 18h00 / SUISSE NORMANDE - Thury-Harcourt - Le Hom (salle Blincow Mairie)

12 octobre - 18h00 / AUNAY-BENY-CAUMONT - St-Martin-des-Besaces (salle des fêtes)

13 octobre - 18h00 / BALLEROY-LITTRY-VILLERS - Hottot-les-Bagues (salle des fêtes)

13 octobre - 18h00 / FALAISE - Morteaux-Couliboeuf (salle des fêtes)

17 octobre - 18h00 / LISIEUX-MOYAUX - Marolles (salle polyvalente)

17 octobre - 18h00 / CAMBREMER-DOZULE - Varaville (salle polyvalente)

Suivez l'actualité du SDEC ENERGIE

sur les réseaux sociaux :



facebook.com/sdecenergie



@SdecEnergie#SDEC14